



Communiqué de presse

Berne, le 24 mars 2020

Carte d'assuré virtuelle disponible dès à présent à la KPT

Carte d'assuré virtuelle: processus simplifiés pour les patients, médecins, hôpitaux et pharmacies

SASIS SA et la caisse-maladie KPT proposent dès à présent une carte d'assuré virtuelle – la VICARD – à tous les assurés de la KPT. Les clients de la KPT peuvent dorénavant transmettre leurs données à un médecin, un hôpital ou une pharmacie de manière simple et sûre via leur smartphone. Grâce à cette solution moderne, la KPT et SASIS SA contribuent de manière importante à la numérisation du système de santé.

La carte d'assuré classique au format carte de crédit est utilisée en Suisse depuis 2006. Elle sert en premier lieu pour la facturation ainsi que de garantie d'une couverture d'assurance valable. Grâce à l'introduction de la carte d'assuré virtuelle, les clients ne disposeront pas simplement d'un affichage électronique de leur carte physique; ils profiteront également d'autres fonctionnalités utiles puisque les données figurant sur la carte peuvent être transmises aux fournisseurs de prestations médicales par scannage d'un code QR. Les fonctionnalités de la carte virtuelle sont continuellement élargies. Il est par exemple prévu que des indications relatives à l'existence de directives anticipées ou d'une carte de don d'organes puissent y être enregistrées.

Plus qu'une carte

Comme la carte d'assuré virtuelle est enregistrée dans l'appli de la KPT, elle est accessible en tout temps et pour tous les membres de la famille assurés à la KPT. Elle permet aux assurés de la KPT de transmettre les données administratives nécessaires, comme par exemple le numéro d'assuré, de manière simple et rapide à l'aide de leur smartphone, qu'ils soient chez le médecin, à la pharmacie ou à l'hôpital. Il leur suffit de scanner un code QR ou de présenter le code-barres qui s'affiche à l'écran, puis d'autoriser le transfert des données. En l'espace de quelques secondes, les données s'affichent sur l'écran du fournisseur de prestations. Il n'est plus nécessaire de remplir laborieusement des formulaires – la procédure d'enregistrement des patients gagne en simplicité et en efficacité. «La carte d'assuré virtuelle simplifie les processus administratifs et améliore la qualité des données. Les assurés de la KPT ont toujours les cartes de tous les membres de leur famille à disposition sur leur téléphone portable», explique Reto Egloff, directeur de la KPT. A son utilité s'ajoute la sécurité: la carte virtuelle est mieux protégée contre les abus et une procédure d'authentification à facteurs multiples la rend plus sûre.

Réseau en constante expansion

Au lancement du projet, le transfert électronique de données via l'appli est déjà possible avec près de 4000 fournisseurs de prestations en Suisse. D'importants centres hospitaliers comme l'hôpital universitaire de Zurich, l'Inselspital Berne ou l'hôpital cantonal de St-Gall rejoindront le réseau ces prochaines semaines. Chez les fournisseurs de prestations qui ne disposent pas encore du logiciel indispensable, les patients peuvent utiliser le code-barres intégré ou l'image numérisée. Les médecins, pharmacies et hôpitaux intéressés peuvent commander l'application web (vvk-online) auprès de SASIS SA ou se connecter à la plateforme web correspondante. Cette solution également proposée à tous les autres assureurs-maladie.

Contact médias KPT

Beni Meier, responsable Communication d'entreprise
058 310 97 80, kommunikation@kpt.ch

Contact médias SASIS SA

Matthias Müller, responsable Communication
079 757 00 91, matthias.mueller@santesuisse.ch

La KPT en bref

Le groupe KPT, dont le siège se situe à Berne, fait partie des dix plus grands assureurs-maladie suisses. Plus de 600 collaborateurs offrent un plus aux quelque 410 000 clientes et clients en matière de conseil personnel et de solutions innovantes.

SASIS en bref

SASIS SA développe, exploite et commercialise des applications de branche et des prestations électroniques dans le domaine de la santé. Elle organise et gère notamment la production des cartes d'assurés.

